

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 7 avril 2026

Objet : Adoption du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Délibération du Conseil d'administration

Le mardi 7 avril deux mil vingt-six à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 25 mars 2026, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 29 ;
- quorum : 18 (membres présents ou représentés) :
 - présents : 9 ;
 - représentés : 9.

Etaient présents :

Madame Marie CHAVANON
Monsieur Patrick de la MARQUE
Madame Catherine DESPRES
Monsieur Bernard FOISY
Madame Françoise KERN
Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Anthony MANGIN
Monsieur Igor SEMO

Avaient donné procuration :

Madame Nadège AZZAZ à Madame Marie CHAVANON
Madame Jacqueline BELHOMME à Monsieur Philippe LAURENT
Monsieur Fernand BERSON à Monsieur Philippe LAUNAY
Monsieur Yves COSCAS à Monsieur Bernard FOISY
Monsieur Jean-François DUFEU à Madame Catherine DESPRES
Monsieur Étienne FILLLOL à Madame Françoise KERN
Madame Julie FOURNIER à Monsieur Patrick de la MARQUE
Monsieur Laurent LAFON à Monsieur Anthony MANGIN
Monsieur Julien WEIL à Monsieur Igor SEMO

Etaient absents et excusés :

Monsieur Jacques Alain BENISTI
Madame Sabrina ASSAYAG
Monsieur Belaïde BEDREDDINE
Monsieur Jean-Luc CADEDDU
Monsieur Pierre-Olivier CAREL
Madame Christine CERRIGONE
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN
Monsieur Quentin GESELL
Monsieur Daniel GUERIN
Monsieur Frédéric MOLOSSI
Madame Aurore THIROUX

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Louise HARGUINTEGUY directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Madame Marie-Charlotte MENARD, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, de l'emploi territorial et de l'assistance RH aux collectivités, M. Laurent SALLET, secrétaire général.

Objet : Adoption du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Le Conseil d'administration,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale et notamment ses articles 27 et 33,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2025-8 du 26 mars 2025 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,

Considérant que Monsieur BENISTI, Président, s'est retiré et qu'il ne prend pas part au vote,

Considérant que Monsieur Philippe LAURENT, 1^{er} vice-président, est désigné pour présider la séance,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

Article 1^{er} : DECIDE :

- d'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, annexé à la présente délibération ;
- d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2025, dressé en collaboration par le Président et le Comptable public.

Article 2 : AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2025 et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président,

Jacques Alain BÉNISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris